



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PREFET
ADMINISTRATEUR SUPERIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de l'Administration Supérieure de Wallis et Futuna

1. Maîtrise d'ouvrage :

Maître d'ouvrage : Préfecture de l'Administration Supérieure des Îles de Wallis et Futuna

Mandataire du maître d'ouvrage : SECAL

2. Objet du marché :

Réalisation d'une installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de l'administration supérieure de Wallis et Futuna.

3. Procédure de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article L2123-1 et R2123-1 à R2123-7 du code de la commande publique 2019 et ses dispositions applicables dans les Îles Wallis et Futuna

4. Retrait des dossiers :

Les dossiers sont à retirer électroniquement sur les plates-formes :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

5. Date limite et lieu de remise des offres :

Les offres devront être remises soit sur support papier, soit sur support dématérialisé contre récépissé ou adressées en recommandé avec accusé réception à

Administration Supérieure du territoire des îles de Wallis et Futuna
Services des Finances – Cellule des Marchés
BP 16 – MATA'UTU
98600 – UVEA – WALLIS ET FUTUNA
avant le 21 février 2022 avant 12h00.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

6. Critères de jugement des offres

Les offres seront jugées dans les conditions du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les offres seront notées sur 100 points répartis selon les critères suivants et pondérés comme suit :

N°	CRITERE	PONDERATION
1	Prix global des prestations	50 points
2	Valeur technique	30 points
3	Délai optimisé	20 points

7. Dispositions d'ordre général :

Les offres devront être conformes au règlement de consultation joint au dossier de consultation.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel public à la concurrence.

8. Date d'envoi à la publication : 12 janvier 2022